

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLI-
QUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

06/326 DU 21/02/86
DECRET N° /INTERFPI S.DGT/ DGPCE/
portant reclassement et nomination
de Messieurs LOUFUA-LEMAY Jean Jac-
ques et DAGALY Wilson Maurice, Pro-
fesseurs Techniques Adjoints de 10°
échelon des cadres de la catégo-
rie A/hierarchie des Services Sociaux (Ensei-
gnement Technique) conformément au
décret 52/256 du 23.3.82./-

LE PREMIER MINISTRE./-

(/ISAS :

(/u la Constitution du 6 Juillet 1979 ;

(/u la loi 076/84 du 7.12.84 portant ratification de
l'Ordonnance 019/84 du 23.5.84 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution du 6 Juillet 1979 ;

(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des
fonctionnaires ;

(/u le décret 62/130/FP du 9.5.62 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;

DGB (/u le décret 62/155/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret 62/157/FP du 5.7.62 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62 port
portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret 62/190/FP du 5.7.62 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des fonctionnaires ;

(/u le décret 64/155 du 22.5.64 fixant le statut
commun des cadres de l'Enseignement ;

(/u le décret 67/272/MT.DGT du 2.9.67 modifiant les
articles 22 et 57 du décret 64/155 du 22.5.64 fixant le statut
commun des cadres de l'Enseignement ;

DCF (/u le décret 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementai-
res relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de car-
rière et reclassements, notamment en son article 1er § 2 ;

(/u le décret 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des
avancements des Agents de l'Etat ;

(/u le décret 84/856 du 3.2.84 portant nomination du
Premier Ministre ;

(/u le décret 11/1425 du 7.12.85 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

(/u le décret 65/1454 du 17.12.85 portant organisation
des intérimaires du Gouvernement ;

(/u le décret 15/260 du 5.3.85 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements
et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le décret 52/256 du 24.3.82 accordant des avanta-
ges particuliers au Personnel des Services Sociaux (Enseignement) ;

(/u les arrêtés n°s : - 3501/MEFA/DPAA/SP/P3 du 12.12.85
6 11020/MEN/DGAS/DPAA/SP/P3 du
30.12.83 ;

(/u la notification de prolongation d'activité n°
1708/MTFS/DGFP/DFP du 16.9.82 ;

(/u la lettre 434/MEFA/SG/DPAA/SP/P3 du 21.5.85 du Di-
recteur du Personnel et des Affaires Administratives transmettant
les dossiers constitués par les intéressés ;

(/u les demandes des intéressés en dates des 15.01.
et 27.11.84 ;

(/) E C R E T E :

ARTICLE 1^{er} : En application des dispositions de l'article 5 point 2 du décret n° 82/256 du 24.3.82 susvisé, les Professeurs Techniques Adjoints de lycée de 10^e échelon, indice 1460 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement Technique) dont les noms suivent sont reclassés à la catégorie A, hiérarchie I et nommés Professeur de Lycée de 7^e échelon, indice 1540 AGC = Néant.-

- LOUFOUA - LEMAY Jean Jacques, en service à Brazzaville
- DEGALY Wilson Maurice, en service à Pointe - Noire.-

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 1.7.1985, date à laquelle les intéressés seront placés en congé spécial d'expectative, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.-

Brazzaville, le 21 FEVRIER 1986

PAR LE PREMIER MINISTRE,

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE,

Bernard COMBO MATSONA.-

Ange Edouard POUNGUI .-

AMPLIATIONS :

JORPC.....	1
DGFP/DGPCE.....	6
DGB.....	1
DCT?.....L.....	2
MEFA.....	2
DPMA.....	4
DOSSIERS.....	4
SGCM/BC.....	4
INTERESSES.....	2.-
D.G.F.P/B.S.T.....	2.-